

PONTS NATURELS DE L'ANNEE 2011 :

Trois ponts naturels sont proposés :

- le vendredi 3 juin 2011
- le vendredi 15 juillet 2011
- le lundi 31 octobre 2011

Ces ponts naturels pourront être financés dans les conditions suivantes :

- journée d'autorisation d'absence exceptionnelle pour l'un d'entre eux,
- congés annuels,
- jours ARTT,
- utilisation de jours épargnés sur le compte épargne temps,
- récupérations d'horaires variables.